



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 32693

## Texte de la question

Mme Geneviève Colot appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les délais excessifs que subissent les élèves des écoles de conduites pour être présentés ou représentés aux examens pratiques. Cette situation, qui serait due au nombre insuffisant d'inspecteurs du permis de conduire, pénalise un grand nombre de jeunes dans leur recherche d'emploi où l'acquisition du permis de conduire s'avère souvent indispensable. De plus il lui a été rapporté qu'un nombre non négligeable de jeunes continue de conduire sans ce permis, avec tous les risques que cela comporte, durant cette période d'attente. C'est la raison pour laquelle elle lui demande quelle mesure il compte prendre pour améliorer cette situation pénible et dangereuse.

## Texte de la réponse

Concernant l'effectif global du corps des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière, il convient de rappeler que 230 postes supplémentaires ont déjà été créés entre 2001 et 2003 pour améliorer les conditions de passage de l'examen du permis de conduire, après les 30 postes créés en 2000. Depuis 3 ans, l'effectif de ce corps a enregistré un accroissement de 26 %. Conformément à la décision prise par le Comité interministériel de la sécurité routière du 18 décembre 2002, 100 postes supplémentaires d'inspecteurs du permis de conduire ont été créés en 2004, afin de permettre un accès plus rapide à l'obtention du permis de conduire et de répondre aux dispositions de la directive n° 91/439/CEE du 29 juillet 1991 augmentant la durée de l'examen. Ce nouvel examen pratique, d'une durée totale de 35 minutes, est en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire. Dans ce contexte, la situation de l'effectif de chaque département impliqué dans la réforme est examinée attentivement et toutes les dispositions nécessaires sont prises pour assurer le meilleur service auprès des candidats, au moment du passage des épreuves.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Geneviève Colot](#)

**Circonscription :** Essonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 32693

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** équipement, transports et logement

**Ministère attributaire :** équipement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 janvier 2004, page 599

**Réponse publiée le :** 27 avril 2004, page 3181